



## EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Bottens  
Séance du 19 juin 2017

Président : Lucien Ecoffey

---

**Préavis municipal n°2017-03**  
Relatif à  
**L'arrêté communal d'imposition pour les années 2018-2019**

### Le conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal n° 2017-03.
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.
- Ayant pris connaissance du rapport de la Commission des finances

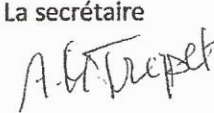
### Décide

de refuser l'arrêté d'imposition pour les années 2018 - 2019 tel que présenté.

Au nom du bureau du Conseil communal

Le Président  
  
Lucien Ecoffey



La secrétaire  
  
Anne-Marie Tripet